

qu'elle soit repensée, ici, à la Chambre des communes, et si cela n'est pas fait, ils prendront les grands moyens, ils feront la grève et détruiront la production laitière. C'est ce qu'ils feront, si la situation n'est pas améliorée.

Monsieur le président, l'économie canadienne ne peut pas se permettre une autre grève du genre. A mon avis, le débat est urgent et il est de notre devoir d'en discuter aujourd'hui, et ce sans plus tarder.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. Qu'il me soit permis de signaler aux honorables députés que j'espère avoir bientôt l'occasion de rendre ma décision sur la motion. Je ne veux pas mettre fin au débat; quelques députés semblent vouloir y participer encore. J'ose espérer, toutefois, que la discussion ne durera pas encore très longtemps et que je pourrai exprimer mon opinion.

M. H. A. Moore (Wetaskiwin): Je voudrais simplement ajouter quelques mots pour appuyer la motion du député de Villeneuve, car le problème qu'il vient de soulever est actuellement primordial. Le nombre des producteurs laitiers diminue de façon alarmante. A beaucoup d'égards, la nouvelle politique du gouvernement est responsable de ce phénomène. En outre, on a défavorisé les expéditeurs de lait nature. Ceux-ci ont reçu des subventions l'année dernière, mais non pas cette année.

Les expéditeurs de lait nature relèveraient de la juridiction provinciale. A mon avis, il est ridicule de demander à une province de subventionner le surplus de lait nature vendu comme lait industriel, alors qu'elle ne subventionne pas le lait écoulé comme lait industriel par ceux qui ne vendent pas de lait nature destiné à la consommation. Cela n'a aucun sens.

Rien n'est actuellement plus nécessaire ni plus important, pour notre pays, que le problème soulevé par la motion du député.

[Français]

M. Gérard Laprise (Chapleau): Monsieur l'Orateur, étant un des parrains de la motion d'ajournement présentée par mon ami, l'honorable député de Villeneuve (M. Caouette), je voudrais faire quelques observations relatives à l'urgence de ce débat.

Tous les députés, qui ont pris la parole avant moi, ont reconnu cette urgence. Du côté du gouvernement, c'est le grand silence, et cela prouve l'urgence du débat, car personne ne s'y est opposé, sauf l'honorable ministre des Transports (M. Pickersgill), qui n'était pas trop certain de son affaire.

Alors, monsieur l'Orateur, à mon avis, l'urgence du débat se pose. En 1966, les produc-

teurs laitiers canadiens se sont défaits de 86,000 vaches laitières, et nous avons atteint le niveau le plus bas depuis 46 ans au point de vue cheptel laitier. C'est un des points qui prouvent l'urgence de débattre toute cette question. Le gouvernement devrait prendre ses responsabilités et accorder aux producteurs laitiers un juste prix pour leur production. Nous constatons aussi qu'en plus de la marche que les cultivateurs se proposent de faire bientôt sur Ottawa, plusieurs d'entre eux se proposent, également, d'abandonner davantage la production laitière, si le gouvernement ne prend pas immédiatement des mesures pour leur permettre d'obtenir un prix raisonnable pour leur production agricole.

C'est là mon point de vue, monsieur l'Orateur, sur l'urgence de ce débat.

[Traduction]

M. Lee Grills (Hastings-Sud): Monsieur l'Orateur, juste quelques mots qui ne prendront qu'une minute. La semaine dernière, j'ai soulevé la question relative à la subvention fédérale au lait excédentaire. J'ai demandé pourquoi on avait aboli cette subvention accordée à nos expéditeurs de lait nature. Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture s'est borné à me répondre que cette question relevait de la province. En 1966, il avait été reconnu qu'elle relevait du gouvernement fédéral; pourquoi changer d'avis en 1967? Le revenu des cultivateurs va diminuer en conséquence.

Que les cultivateurs aient menacé de vider leurs bidons de lait sur les routes d'un bout à l'autre du pays est déplorable dans un monde affamé. J'espère que cette menace ne sera jamais exécutée. Sinon, le gouvernement sera critiqué pour avoir fait la sourde oreille aux appels des cultivateurs et de ceux qui les appuient.

Les expéditeurs de lait industriel n'obtiendront pas \$4.75 les cent livres, comme on l'a dit, car la prime ou les frais d'exportation sont soustraits du montant qu'ils touchent. Les expéditeurs de crème sont encore plus mal partagés. Le contingentement qu'a recommandé la Commission canadienne du lait et certains membres du ministère de l'Agriculture est fort complexe, et complètement impropre à satisfaire les besoins des agriculteurs. En fait, tout le monde s'y perd, et les expéditeurs de lait sont exaspérés par les conditions actuelles. J'approuve le député de Villeneuve.

• (3.20 p.m.)

[Français]

M. l'Orateur: A l'ordre! Je me permets de porter à l'attention des honorables députés que je suis maintenant en mesure de rendre un jugement. Je sais que les contributions qui